

*Dirassat & Abhath*  
The Arabic Journal of Human  
and Social Sciences



مجلة دراسات وأبحاث  
المجلة العربية في العلوم الإنسانية  
والاجتماعية

*EISSN: 2253-0363*  
*ISSN : 1112-9751*

**Les modalités de production du désaccord dans l'émission télévisée algérienne « Place au débat » :  
approche interactionnelle**

طرق حدوث الاختلاف في البرنامج التلفزيوني الجزائري

مكان النقاش": نهج تفاعلي

Bedjaoui Wafa

بجاوي وفاء

[Bedjaoui79@gmail.com](mailto:Bedjaoui79@gmail.com)

جامعة الجزائر 2

Université d'Alger 2

Hocini Siham

حسني سهام

[hocini.siham@yahoo.fr](mailto:hocini.siham@yahoo.fr)

جامعة الجزائر 2

Université d'Alger 2

تاريخ الاستلام : 2018-07-18

تاريخ القبول : 2018-11-22

**Resumé:**

La production du désaccord dans une interaction dépend, comme tout autre acte réactif, de la réalisation d'un acte initiatif. Il s'agit de l'acte d'assertion auquel il s'enchaîne par ce que Sacks, Schegloff et Jefferson nomment le « principe de la dépendance conditionnelle ». Dans le présent article, en nous inscrivant dans le domaine de l'analyse des interactions verbales, nous tentons une description des modalités de production de cet acte dans le débat télévisé, et plus spécifiquement dans l'émission algérienne « Place au débat » qui regorge de séquences dédiées à l'acte de désaccord. L'analyse en révèle deux modalités de production, dans l'une le désaccord est systématique, tandis que dans l'autre, il est provoqué par l'animateur.

**Mots clés:** paire adjacente, principe de dépendance conditionnelle, débat télévisé, désaccord, assertion.

**ملخص**

يعتمد إنتاج الاختلاف في الحوار، مثل أي رد فعل آخر، على تحقيق فعل ابتدائي. إنه فعل التأكيد الذي يرتبط به بما يسميه ساكس وشيغلوف وجيفرسون "مبدأ التبعية المشروطة". في هذا المقال، من خلال الدخول في مجال تحليل التفاعلات اللفظية، نحاول وصف طرق إنتاج الخلاف في الجدل التلفزيوني، وبشكل أكثر تحديداً في العرض الجزائري "مكان للنقاش" الذي يزخر بتسلسلات مكرسة لفعل الاختلاف. يكشف التحليل عن طريقتين للإنتاج، في أحدهما، يكون الاختلاف منهجياً، بينما يكون مقدم التلفزيون في الآخر وسيطاً في حدوثه

**الكلمات المفتاحية:** الزوج المجاور، مبدأ التبعية المشروطة، النقاش التلفزيوني، الاختلاف، التأكيد.

**1-Introduction :**

Pour les conversationnalistes américains, à l'instar de Sacks, Schegloff et Jefferson (cités par Traverso, 2007 : 33) ; au sein de l'unité interactive minimale, qui consiste en l'échange de deux interventions (initiative et réactive) entre deux interlocuteurs différents, règne une relation relevant du « principe de dépendance conditionnelle » qui fait que la réalisation de l'une engendre nécessairement la production de l'autre. Ainsi, selon ce principe, l'acte de désaccord (intervention réactive), et éventuellement de l'accord, est attendu de fait de la production de l'assertion (intervention initiative) : la réalisation de l'assertion rend systématique celle du désaccord (ou de l'accord, selon la convergence vs divergence des points de vue). Autrement dit, l'émergence de cet acte est conditionnée par la production de l'assertion (Traverso, 2007 : 33). C'est sur les modalités de production du désaccord dans le débat télévisé, et plus précisément dans l'émission télévisée algérienne « Place au débat », que se focalise notre attention dans le présent article.

Contrairement à la conversation familière où le désaccord se voit comme un facteur fragilisant (Kerbrat-Orecchioni 1992 : 155), puisqu'il provoque un affrontement entre les interlocuteurs, se constituant ainsi comme l'expression de base du conflit ; le débat télévisé ne peut prospérer que sur fond d'une dose considérable de désaccord (Kerbrat-Orecchioni, 2005, 2017). En effet, le débat télévisé se présente comme un contexte argumentatif par excellence, où se confrontent différents points de vue sur un thème donné, et ce, afin de convaincre les téléspectateurs et de leur communiquer des informations sous différents angles : « Le débat est une interaction qui se donne en spectacle et dans laquelle il faut s'efforcer d'être le meilleur » (Vion, 2008 : 139). Ce qui n'est pas le cas de la conversation familière qui constitue un échange consensuel où domine la coopérativité entre les interactants : « la conversation demeure un lieu de convivialité relative » (Vion 2008 : 135), puisque son objectif principal est de tisser des liens sociaux ou de réaffirmer ceux déjà établis : elle renvoie à « tout dialogue sans utilité directe et immédiate, où l'on parle surtout pour parler, par plaisir, par jeu, par politesse » (Tarde, 1973 : 140).

Le désaccord se révèle donc comme la condition sine qua non pour le bon déroulement du débat télévisé. Le statut de cet acte dans ce type d'interaction verbale suscite notre intérêt, nous amenant à nous demander s'il y figure, en plus du principe de dépendance conditionnelle, le liant à l'assertion et qui rend sa

production systématique, des éléments susceptibles de provoquer et d'accentuer sa réalisation.

**2. Questions de recherche**

Cette étude se fixe comme objectif la description des modalités de production de l'acte de désaccord qui s'avère indispensable pour un débat de qualité. De ce fait, les questions principales auxquelles nous avons l'ambition d'apporter des éléments de réponse peuvent se formuler comme suit : comment se produit et se déclenche l'acte de désaccord dans l'émission télévisée algérienne « Place au débat ? Outre le « principe de dépendance conditionnelle », introduit par les conversationnalistes américains, qui rend la production du désaccord systématique du fait de la réalisation de l'assertion ; mobilise-t-on des stratégies afin de le provoquer et d'intensifier, par conséquent, sa réalisation ? Dans ce sillage, une description des différents modes d'enchaînement du désaccord à l'assertion se révèle incontournable. Ainsi, à ces questions de recherche vient se greffer la question suivante : comment s'enchaîne l'acte de désaccord à celui de l'assertion dans cette émission ?

Nous avons vu *supra*, que l'acte de désaccord est nécessaire pour mener à bien un débat. Ainsi, pour réussir son émission, l'animateur dont la tâche principale est de « veiller au bon déroulement du débat » (Vion, 2008 : 139), ferait en sorte, tout au long de cet échange, de déclencher cet acte.

Pour vérifier cette hypothèse, nous recourons à l'analyse qualitative des enregistrements transcrits de deux numéros de l'émission « Place au débat ». De plus, l'arrière plan théorique de cette analyse consiste en les travaux de Sacks, Schegloff et Jefferson sur « la paire adjacente » et la relation relevant du « principe de dépendance conditionnelle ». Par ailleurs, l'étude de Traverso portant sur l'enchaînement des tours de parole en interaction s'y révèle importante : « toute intervention produite au cours de l'interaction contient différents éléments susceptibles d'être des supports d'enchaînements » (Traverso, 2007 :41). Ainsi, en nous inspirant de Traverso qui s'est penchée sur l'étude de l'enchaînement des tours de parole en interaction, nous proposons dans ce travail de décrire les modalités d'enchaînement de la valeur illocutoire du désaccord à celle de l'assertion.

**3. Soubassements théoriques****3.1. L'acte de désaccord**

Austin (1970) considère le désaccord comme un acte de langage dans la mesure où il possède un caractère « transformateur » puisqu'il peut produire des effets sur les interlocuteurs : il peut changer leur relation interpersonnelle,

engendrer un refroidissement de l'ambiance ou même une dispute. Il se caractérise par les spécificités suivantes :

(1) c'est un acte *réactif*, qui s'inscrit dans le cadre d'un *échange*;

(2) il fait suite à une *assertion*;

(3) il exprime une réaction *négative* à cette assertion, cette réaction pouvant se réaliser dans des formats extrêmement divers. (Kerbrat-Orecchioni, 2016 :10).

L'échange, au sens technique du terme<sup>1</sup>, comportant l'acte de désaccord se présente donc comme un enchaînement de deux interventions : l'intervention initiative d'assertion et l'intervention réactive du désaccord. Ces unités, telles qu'elles se structurent et se combinent dans une interaction, sont décrites dans le cadre du « modèle en rangs » élaboré par les linguistes de l'école de Genève travaillant avec Roulet, et remanié par Kerbrat-Orecchioni (1998 : 213) :

Interaction  
**Les unités dialogales** Séquence  
 Echange  
 Intervention  
**Les unités monologiques**  
 Acte de langage

#### **Le modèle à cinq rangs de Kerbrat-Orecchioni**

Pour décrire cet aspect de la cohérence interne entre les unités d'une interaction, les conversationnalistes américains utilisent un modèle basé sur la notion de « *paire adjacente* ».

### **3.2. La paire adjacente et la relation de « dépendance conditionnelle »**

La « paire adjacente » désigne dans la terminologie des interactionnistes français « l'échange » au sens spécifique du terme, elle se présente comme l'unité interactive minimale composée de deux interventions, deux parties liées par ce que les conversationnalistes américains appellent la relation relevant du « *principe de dépendance conditionnelle* ». Une relation de détermination unilatérale selon laquelle « une action devient « anticipable » du fait de l'accomplissement d'une première action » (Traverso 2007 : 33). Pour Sacks et al (cités par Traverso 2007 : 33), « une fois le premier produit, le second est attendu ». Par exemple, une fois la question, la salutation, le reproche, la requête, l'assertion sont produits, la réponse, la salutation, l'excuse/justification, la réalisation/refus, l'accord/désaccord sont respectivement attendus. Comme nous l'avons précisé *supra*, c'est la paire adjacente comportant le désaccord qui nous intéresse dans ce travail.

### **4. Outils méthodologiques**

L'émission hebdomadaire « Place au débat » est présentée par le journaliste Khalid Drareni (KD) et se diffuse chaque vendredi à dix-neuf heures trente minutes sur la chaîne [Echorouk News TV](http://Echorouk.News.TV)<sup>2</sup>. Elle se présente sous forme de débats soulevant diverses questions cruciales et critiques du pays, dans les domaines politique, social et économique. L'émission est produite en langue française avec un recours rarissime aux langues maternelles des participants (l'arabe algérien et le kabyle) ainsi qu'à l'arabe classique. Les séquences comportant l'acte de désaccord sont très fréquentes dans cette émission, notamment dans les deux numéros que nous avons transcrits, ce qui a d'ailleurs motivé notre choix.

Les deux numéros constituant notre corpus sont intitulés « Situation des droits de l'Homme en Algérie : mi-figue, mi-raisin » et « Jil FCE<sup>3</sup> fait peau neuve : Patronat et politique font-ils bon ménage ? ». Ils sont respectivement diffusés le « 30 décembre 2016 » pendant une durée de 42 minutes et 59 secondes, et le « 27 janvier 2017 » pendant 50 minutes 29 secondes.

L'ensemble des participants qui composent les débats concernés par notre étude s'organise en deux catégories : un journaliste-animateur et des invités-débatteurs. Ils sont des deux sexes, représentent différents niveaux d'âge (entre 30 et 60 ans) et ont des statuts socioprofessionnels variés : des avocats, des journalistes, des économistes, etc. L'organisation proxémique de l'espace communicatif répond aux rituels du débat télévisé.

La collecte du corpus est effectuée en janvier 2018 par téléchargement des données enregistrées et disponibles en lignes dans le site « You Tube ». Leur transcription est fondée sur les conventions de transcription ICOR<sup>4</sup> que nous avons adaptées aux besoins de notre recherche : nous avons utilisé l'API pour la transcription des énoncés émis en arabe algérien qui sont mis en italique et traduits en français en notes de bas de page.

### **5. Les modalités de production du désaccord dans l'émission « Place au débat »**

L'analyse du corpus révèle que l'acte de désaccord, dans l'émission « Place au débat », se produit de différentes manières. Nous avons pu ainsi en distinguer deux cas : un désaccord qui se produit « systématiquement » après la réalisation de l'acte d'assertion de l'adversaire et un désaccord « provoqué » par l'animateur.

### 5.1. Le désaccord comme réaction « systématique » à l'assertion de l'adversaire

L'acte de désaccord se produit ici selon le « principe de dépendance conditionnelle » qui le relie à l'acte d'assertion, autrement dit, de manière systématique suite à la réalisation de l'assertion du locuteur adversaire. Il renvoie donc au mode de production souligné par les conversationnalistes américains. Dans ce cas, deux types d'enchaînement du désaccord à l'acte d'assertion y sont attestés : un enchaînement immédiat (1) et (2), où l'intervention comportant l'acte réactif du désaccord suit directement l'intervention initiative assertive sans qu'aucun autre tour de parole ne s'y interpose (Traverso, 2007); et un enchaînement différé (3). Nous utilisons ici l'expression « enchaînement différé du désaccord » pour désigner le cas d'enchaînement qui ne se réalise pas juste après l'assertion : contrairement au cas précédent, celui-ci est renvoyé à un échange subséquent. Autrement dit, le débatteur laisse son partenaire d'interaction terminer son tour de parole et lorsque la parole lui est attribuée (qui peut s'effectuer aussi après les interventions d'autres débatteurs), il énonce son désaccord sans que l'animateur ne lui demande son point de vue. Ceci s'illustre dans les exemples suivants :

#### (1) Place au débat « 27 janvier 2017 »

226 HS oui (.) il y a un miracle algérien (.) parce que ce peuple est un grand peuple=

227 KD =<((avec un ton moqueur)) et c'était quand ce miracle/>

Dans cet exemple, KD réalise un désaccord implicite (Kerbrat-Orecchioni, 2009) en utilisant une question rhétorique car il n'attend pas une réponse de la part de HS. En réalité, il n'attend pas que HS lui précise quand est-ce que ce miracle algérien s'est produit, mais c'est une façon de le contredire : « il n'y a pas de miracle algérien ». Dans ce cas, l'assertion de HS provoque systématiquement le désaccord de KD. De plus, celui-ci enchaîne son désaccord directement à l'assertion du débatteur HS, ce qui est indiqué ici par le symbole du latching « = ».

Il est important de signaler qu'il arrive aussi à un interactant d'enchaîner son désaccord sans même laisser son adversaire terminer son tour de parole. Autrement dit, il prend la parole avant que son interlocuteur marque dans son tour des moments de transition (Traverso, 2007: 31). Il s'agit d'un désaccord réalisé par interruption, comme le montre l'exemple suivant :

#### (2) Place au débat « 27 janvier 2017 »

184 HS [...] vous parlez (.) de: d'avantages fiscaux qui ont été accordés par l'état/ (.) et (.) qui ont été portés par le forum des chefs d'entreprises (.) l'état (.) n'a pas attendu le forum des chefs d'entreprises\ pour donner\ euh le- les fameuses procédures [

185 MR

[je n'ai pas dit ça/ je n'ai pas dit ça (.)

Dans cet exemple, MR exprime en 185 un désaccord qui porte sur la reformulation de ses propos par son partenaire du débat HS sur les avantages fiscaux accordés par l'Etat au Forum des Chefs d'Entreprises « je n'ai pas dit ça ». Nous observons ici que MR s'oppose systématiquement à l'assertion produite par son interlocuteur tout en l'interrompant et sans que l'animateur lui accorde la parole.

Nous allons voir dans ce qui suit un cas d'enchaînement différé du désaccord :

#### (3) Place au débat « 30 décembre 2016 »

130 SB <((avec un ton sec)) moi je suis désolée quand on parle des droits de l'homme (.) on oublie (.) les droits des peuples à l'auto-détermination (.) on oublie ces femmes palestiniennes [...] et j'en passe tout ce qui se passe autour de nous (.) parce que si au nom des droits de l'homme/ on veut déstabiliser les pays/ et on voit (.) qu'est-ce qu'on a fait:: au nom de la démocratie pour la lybie/ l'irak / la syrie/ le yémen et j'en passe la somalie/ l'afghanistan/ [...]

233 NB

[...] après sur ce qui s'est passé en syrie en irak (.) je pense pas que ça soit:: que ça était fait au nom des droits de l'homme (.) ça était fait au nom d'intérêts géostratégiques\ et : le pétrole etcetera/ l'argent/ tout ça on connaît tout ça/ les droits de l'homme ils n'ont rien à foutre (.) il n'en a rien à foutre des droits de l'homme (.) je m'excuse du terme hein/

Ces fragments de corpus sont pris de l'épisode qui s'articule autour du thème de la situation des droits de l'Homme en Algérie. Dans le tour de parole 233, en utilisant la négation polémique « je ne pense pas que ça était fait au nom des droits de l'Homme », NB réalise un désaccord portant sur l'opinion de SB exprimée en 130 comme quoi la déstabilisation de certains pays était faite au nom des droits de l'Homme « parce que si au nom des droits de l'homme, on veut déstabiliser les pays, et on voit qu'est-ce qu'on a fait au nom de la démocratie pour la lybie, l'irak, la syrie ». Le désaccord produit ici par NB n'aurait jamais eu lieu, si SB n'avait pas réalisé son assertion. Par ailleurs, NB ne réalise pas

son désaccord juste après le tour de son partenaire d'interaction SB (130), mais il le fait après plusieurs interventions d'autres débatteurs (en 233). Il est donc question ici d'un enchaînement différé du désaccord.

### 5.2. Le désaccord comme réaction « provoquée » par l'animateur

Dans l'émission « Place au débat », l'animateur KD provoque le désaccord en recourant à l'acte de la question qu'il mobilise de deux manières différentes. Dans le premier cas, il demande à l'un des participants s'il est d'accord avec l'idée exprimée préalablement par son interlocuteur (1). Dans le second, il pose la même question à deux interlocuteurs différents, le désaccord ressort de la juxtaposition des réponses divergentes réalisées en parallèle (2)<sup>5</sup>. En effet, par ce procédé de la question, l'animateur contribue à renforcer la relation de « dépendance conditionnelle » enchaînant l'acte réactif du désaccord à l'acte initiatif d'assertion. L'acte de la question occupe donc une place importante dans ce processus.

#### (1) « 27 janvier 2017 »

089 HS [...] maintenant (.) moi ce que je veux vous dire madame/ (.) c'est (.) comme vous (.) par exemple là vous avez fait cap algérie (.) **vous regardez vers l'avenir madame/ (.) vous ne regardez pas- pas vers le passé/ (.) nous/ on regarde vers l'avenir (.) cette jeunesse elle veut regarder vers l'avenir (.) elle veut pas regarder ni vers le- le passé ni vers les polémiques/ (.) elle veut construire son avenir/ (.) comment voulez vous construire l'avenir d'un pays/ si déjà à la base (.) on pense à la polémique et on pense aux problèmes il y a eu un avant et un après [...]**

092 KD [...] <((en regardant MR)) **vous regardez trop vers le passé/**

093 MR **non/ je ne regarde pas vers le passé (.)** dans la mesure (.) où (.) je vois que (.) un président a été remplacé (.) par un directoire/ (.) et là on a l'impression qu'il y a un petit peu d'hésitation et [euh

Cet exemple est extrait de l'épisode traitant le thème de la restructuration à la tête du Jil FCE. Dans le tour de parole 089, HS produit une assertion qui cache une critique comme quoi MR « regarde vers le passé ». L'acte de désaccord réactif à cette assertion est produit dans le tour 093. Il s'agit d'un désaccord exprimé par la négation polémique « ne...pas » et renforcé par l'adverbe de négation « non » (Kerbrat-Orecchioni, 2016) : « non, je ne regarde pas vers le passé ». La relation de dépendance conditionnelle décrite par Sacks et al, enchaînant le désaccord à

l'assertion, est renforcée dans ce cas par l'intervention de l'animateur KD en 092, moyennant du procédé de la question : en reformulant les propos de HS, il demande à MR si elle est d'accord avec son adversaire qui émet une critique à son encontre « vous regardez trop vers le passé ? ». C'est donc grâce à cette question de l'animateur que se déclenche le désaccord chez MR.

#### (2) Place au débat « 30 décembre 2016 »

125 KD **madame SB/ est-ce que la situation est:**

**comme on dit moins pire qu'avant/ [selon vous en&**

126 SB [beh écoutez:: je&&

127 KD **&matière de droits de l'homme/**

128 SB &&suis une femme de terrain/

129 KD oui/

130 SB [...] pour moi/ **je dis qu'il y a une**

**évolution/ (.)** parce que le taux de scolarisation en soixante-sept était à zéro virgule cinq pour cent/ aujourd'hui il y a des femmes (.) de la région qui sont cadre supérieur qui sont euh donc on voit moi ce qui m'intéresse (.) je me suis battue pour les droits de la femme (.) et je suis fière/ qu'actuellement (.) en algérie (.) on peut avoir de l'espoir (.) **pour avoir davantage de droits pour les femmes (.)** et leur présence au parlement (.) est quand-même- est assez signifiant (.) donc euh dans les autres domaines (.) il reste beaucoup à faire mais/ **on peut pas nier les efforts consentis (.) et les améliorations/ [...]**

137 KD [...] **AG/ (.) plus d'avancée que de recul/ sur les droits de l'homme en algérie/**

138 AG **non: c'est un recul flagrant/=**

Dans cet exemple, tiré du numéro intitulé « Situation des droits de l'Homme en Algérie: mi-figue, mi-raisin », l'animateur KD pose la même question à deux débatteurs différents sur l'évolution de la situation des droits de l'homme en Algérie : à SB en 125 « Madame SB, est-ce que la situation est, comme on dit, moins pire qu'avant selon vous en matière de droits de l'homme ? » ; et à AG en 137 « AG, plus d'avancée que de recul sur les droits de l'homme en Algérie ? ». Les réponses des deux débatteurs à cette question sont contradictoires : pour SB (en 130), « il y a une évolution », tandis que pour AG (en 138), il y a « un recul flagrant ». En répondant à la même question que l'animateur pose à SB, AG exprime un désaccord portant sur l'opinion de celle-ci. La question que l'animateur pose dans cet extrait s'érige donc en renforçateur de la relation de dépendance conditionnelle qui lie le désaccord à l'assertion, contribuant ainsi au déclenchement de celui-ci.

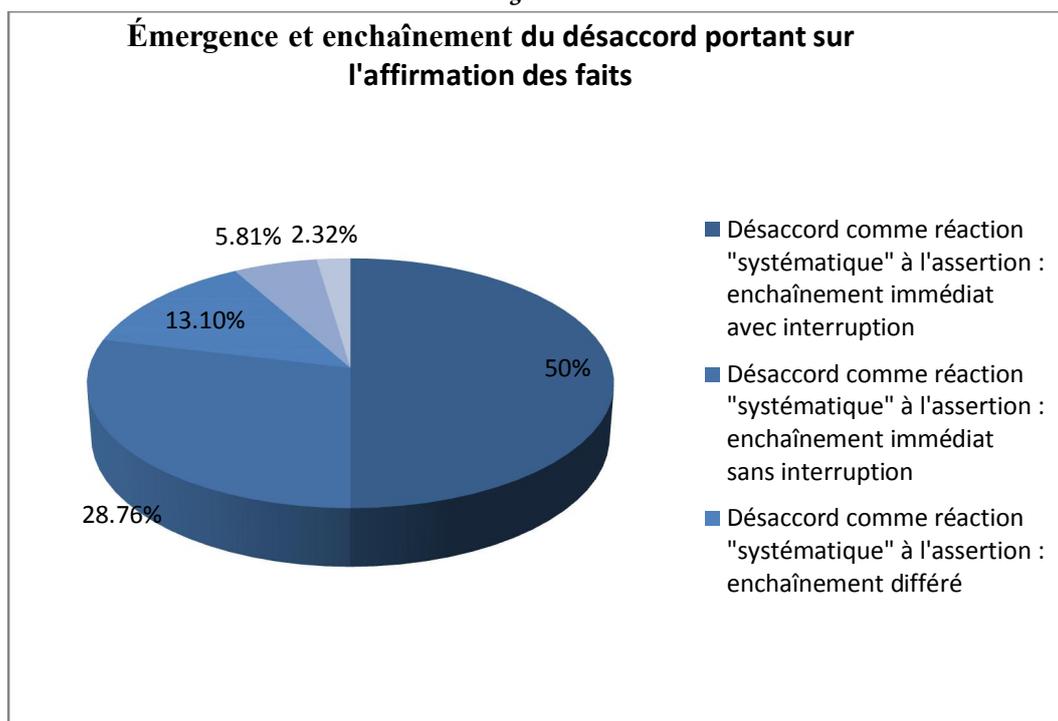
## 6. Bilan

Ce qui attire notre attention dans cette analyse et qui mérite, par conséquent, de nous y arrêter est que les modalités de production et d'enchaînement de désaccord à l'assertion diffèrent selon l'objet visé par cet acte. En effet, selon Kerbrat-Orecchioni (2016 : 23), l'assertion initiale à laquelle s'enchaîne l'acte de désaccord ne concerne pas uniquement l'opinion du précédent locuteur ; au contraire, elle peut porter sur différents objets tels que l'affirmation des faits (qui concerne aussi l'opinion du locuteur), la reformulation par B du dire de A et l'attaque personnelle. Ainsi, contrairement aux cas de désaccords portant sur l'affirmation des faits ou réagissant à une attaque personnelle dont les modes de production et d'enchaînement sont variables (se présentant tantôt comme réaction systématique à l'assertion, tantôt comme provoquée par l'animateur) ; les cas de désaccords qui portent sur la reformulation des propos du locuteur par son partenaire d'interaction ne sont en aucun cas renforcés par l'animateur.

Il est important de signaler que les désaccords portant sur l'affirmation des faits ou réagissant à une attaque personnelle sont provoqués différemment par l'animateur : l'animateur déclenche les désaccords portant sur l'affirmation des faits à l'assertion soit en posant la même question à des débatteurs différents, soit en demandant le point de vue d'un débatteur sur ce qu'un autre débatteur a précédemment asserté ; tandis qu'il provoque les désaccords réagissant à une attaque personnelle uniquement en demandant l'avis de l'interactant visé par cette attaque.

Par ailleurs, nous avons constaté que le recours à l'interruption dans l'enchaînement de tous les cas de désaccord est assez remarquable. Ce qui pourrait nous renseigner sur le caractère renforcé (Kerbrat-Orecchioni, 2016) du désaccord dans ces débats. Les secteurs suivant illustrent ce qui vient d'être avancé :

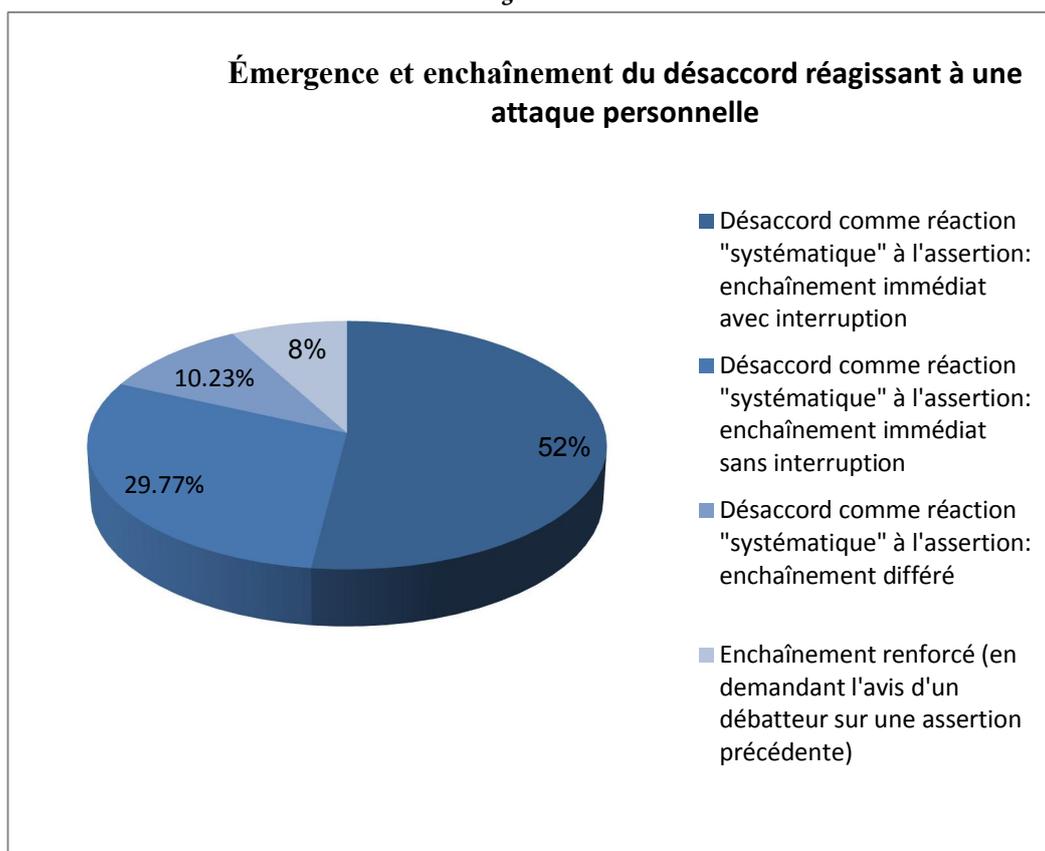
Figure n°1



Ce secteur montre que 91.86% des cas de désaccord portant sur l'affirmation des faits se présentent comme réaction « systématique » à une assertion (50% des cas sont enchaînés immédiatement à l'intervention assertive avec interruption, 28.76% sans interruption et 13.10% des cas sont différés), tandis

que les autres cas sont déclenchés par l'animateur : il provoque 5.81% des cas en posant la même question à des débatteurs différents et 2.32% d'autres en demandant l'avis d'un interactant sur une opinion avancée préalablement par son adversaire.

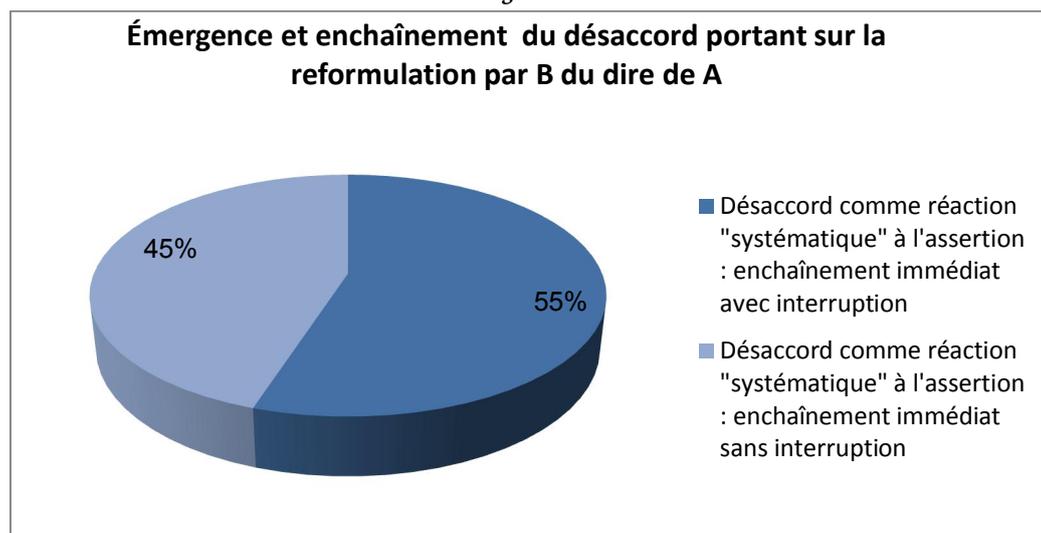
Figure n°2



Nous constatons dans ce secteur que 92% des cas de désaccord réagissant à une attaque personnelle prennent la forme d'une réaction « systématique » à une assertion (52% des cas sont enchaînés immédiatement et avec interruption à l'intervention assertive, 29.77% sans interruption et 10.23% des cas sont

différés). Les autres cas qui sont provoqués par l'animateur, soit 8%, sont réalisés uniquement en demandant à l'un des interactants son point de vue sur l'attaque personnelle que son interlocuteur lui adresse.

Figure n°3



Nous observons dans ce secteur que tous les cas de désaccords portant sur la reformulation des propos d'un locuteur par son adversaire s'enchaînent immédiatement à l'assertion :

55% des cas s'enchaînent avec interruption et 45% sans interruption. Dans ce cas, l'enchaînement n'est donc pas renforcé par l'intervention de l'animateur.

De plus, nous constatons dans les trois secteurs que l'interruption se taille la part du lion dans l'enchaînement du désaccord à l'assertion : 50% des cas dans le premier secteur, 52% dans le deuxième et 55% dans le troisième.

### 7. Conclusion

Dans l'émission télévisée algérienne « Place au débat », deux modalités de production du désaccord sont à retenir. La production systématique du désaccord qui vient apporter de l'eau au moulin de la théorie des conversationnalistes américains, selon laquelle le déclenchement de cet acte est conditionné par la réalisation de l'assertion, du fait qu'ils entretiennent une relation relevant du principe de la dépendance conditionnelle. À cette modalité vient se greffer la production provoquée par l'animateur en mobilisant deux stratégies : en posant la même question à des débatteurs distincts qui y répondent d'une manière contradictoire ou en demandant l'avis de l'un des débatteur sur l'assertion avancée par son partenaire d'interaction. En réalité, par cet acte de question, l'animateur ne fait que renforcer la relation découlant du principe de dépendance conditionnelle enchaînant les deux actes en question. À ce titre, nous dirons que le procédé de la question occupe une place importante dans la consolidation de la relation de dépendance conditionnelle entre le désaccord et l'assertion et, par conséquent, dans la production du désaccord dans le débat télévisé qui constitue notre corpus. Nous concluons que l'animateur contribue à la production du désaccord dans le débat télévisé, confirmant ainsi notre hypothèse de départ.

Par ailleurs, deux modes d'enchaînement du désaccord à l'assertion sont attestés dans cette émission. Il s'agit de l'enchaînement différé et de l'enchaînement immédiat qui se réalise tantôt avec, tantôt sans interruption. Nous retenons également de cette analyse que l'interruption s'impose dans l'enchaînement de tous les cas de désaccord. Cela est assez significatif quant au caractère durci du désaccord dans ces débats (Kerbrat-Orecchioni, 2016).

De plus, la manière dont se produit et s'enchaînent le désaccord dans le corpus dépend de l'objet sur lequel il porte. En effet, le renforcement de la relation de dépendance conditionnelle, liant l'assertion au désaccord, ne s'observe que dans les cas de désaccord portant sur l'affirmation des faits ou réagissant à l'attaque personnelle. Ceux qui portent sur la reformulation des dires de A par B se réalisent sans intervention de l'animateur. Cela signifie que les interlocuteurs ne tolèrent nullement la reformulation de leurs propos et n'attendent pas que l'animateur leur demande ce qu'ils en pensent. Ce qui pourrait être dû au

degré de menace de ce type d'objet sur la face de l'interlocuteur (Brown et Levinson, cités par Kerbrat-Orecchioni, 1992).

Nous soulignons également que le système d'attente dans la paire adjacente assertion/désaccord portant sur l'affirmation des faits se renforce différemment de l'enchaînement des désaccords réagissant à une attaque personnelle : l'animateur provoque les désaccords portant sur l'affirmation des faits, soit en posant la même question à des débatteurs différents, soit en réitérant l'assertion d'un débatteur tout en demandant l'avis de son interlocuteur ; tandis qu'il déclenche les désaccords réagissant à une attaque personnelle uniquement en demandant l'avis de l'interactant visé par cette attaque.

Pour clôturer ce travail, nous tenons à soulever une question suscitant notre intérêt et qui pourrait constituer une piste pour une recherche ultérieure : que donnera une description des modalités de production et d'enchaînement de désaccord dans un échange informel où celui-ci se considère comme une source de conflit entre les interlocuteurs ?

### Liste bibliographique

1. AUSTIN John Langshaw (1970), Quand dire, c'est faire, Seuil, Paris.
2. KERBRAT-ORECCHIONI Catherine (1992), Les interactions verbales 2, Armand Colin, Paris.
3. KERBRAT-ORECCHIONI Catherine (1998), Les interactions verbales 1, Armand Colin, Paris.
4. KERBRAT-ORECCHIONI Catherine (2005), Le discours en interaction, Armand Colin, Paris.
5. KERBRAT-ORECCHIONI Catherine (2009), Les actes de langage dans le discours. Théorie et fonctionnement, Armand Colin, Paris.
6. KERBRAT-ORECCHIONI Catherine (2016), Le désaccord, réaction "non préférée" ? Le cas des débats présidentiels, <<http://praxematique.revues.org/4524>>, (consulté le 09 octobre 2017).
7. KERBRAT-ORECCHIONI Catherine (2017), Les débats de l'entre-deux-tours des élections présidentielles françaises. Constantes et évolutions d'un genre, L'Harmattan, Paris.
8. TARDE Gabriel (1973), Écrits de psychologie sociale, Privat, Toulouse.
9. TRAVERSO Véronique (2007), L'analyse des conversations, Armand Colin, Paris.
10. VION Robert (2008), La Communication Verbale. Analyse des Interactions, Hachette Supérieur : Paris.

### Annexes

#### Conventions de transcription du corpus

La police utilisée est Courier New. Toutes les productions verbales sont transcrites en minuscules, la majuscule renvoie au segment accentué et les chiffres sont notés en lettres. Les segments correspondant au renforçateur du système d'attente et à l'enchaînement du désaccord sont signalés en gras et soulignés, et les autres éléments particulièrement pertinents pour l'analyse sont mis uniquement en gras.

L'identifiant est en début du tour et composé de deux caractères. L'énumération se fait à base de changement des tours de parole et non de lignes.

/: intonation montante. \: intonation descendante. [: chevauchement et interruption.

( ): pause. =: enchaînement rapide. « ::: »: allongement. « - »: troncation.

« euh »: hésitation. <((description)) transcription>: production non verbale ou para-verbale.

(inaud.): structure segmentale inaudible. [...]: coupure dans un extrait du corpus

&: s'insère à la fin de la première ligne et au début de la reprise du tour, lorsque la représentation d'un tour s'étend sur plusieurs lignes et qu'une ligne d'un autre locuteur s'insère (chevauchement ou commentaire).

#### Les participants

KD (Khaled Drareni), l'animateur de l'émission « Place au débat ».

HS (Hakim Soufi), PDG de Macir Vie<sup>6</sup>, membre du directoire de Jil FCE.

MR (Mélima Roumadi), Journaliste économique, Directrice du magazine Cap Algérie.

SB (Saida Benhabiles), présidente du « Croissant-Rouge-Algérien ».

NB (Noureddine Benissad), avocat et président de « la Ligue<sup>7</sup> Algérienne de Défense des Droits de l'Homme (LADDH).

AG (Abdelkrim Ghezali), journaliste et ancien directeur de la rédaction de la Tribune (un [quotidien](#) généraliste [algérien](#) en langue [française](#)).

<sup>1</sup> Le mot "échange" est polysémique : au sens technique, il désigne une unité d'un rang particulier (Kerbrat-Orecchioni, 1998 : 213) ; au sens large, il renvoie à toute forme d'échange communicatif.

<sup>2</sup> Echorouk TV est une [chaîne de télévision généraliste](#) privée [algérienne](#) basée à [Alger](#) lancée le 6 mars 2011.

<sup>3</sup> Jil FCE est une section créée en 2015 au sein du Forum des Chefs d'Entreprises (FCE). Elle se compose d'une nouvelle génération d'entrepreneurs, de moins de 40 ans. Son objectif est de mobiliser et d'encourager les jeunes chefs d'entreprises en tissant des liens avec les membres séniors du FCE (les chefs d'entreprises algériens).

<sup>4</sup> Préconisées par le laboratoire ICAR (UMR 5191, CNRS– Université Lyon 2– ENS-LSH de Lyon).

<sup>5</sup> Il est important, cependant, de signaler que lorsque les réponses des débatteurs à la même question de l'animateur convergent, il sera question d'acte de langage d'accord.

<sup>6</sup> Macir Vie est une compagnie d'assurance privée algérienne spécialisée dans les assurances de personnes dans les domaines du voyage, de la vie et de la santé.

<sup>7</sup> Le mot « ligue » signifie un regroupement d'individus autour d'un but politique commun.